

Genève, le 5 décembre 2019

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Audit de gestion relatif à la gestion de l'eau potable

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

Vendredi 13 décembre 2019 à 10 heures
à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.
(arrêt TPG 12/21 : Amandolier)

Genève, du fait de son fort développement économique, son urbanisation et sa position géographique à la croisée de plusieurs bassins versants transfrontaliers, doit faire face à d'importants défis en matière de gestion des eaux. Un de ces défis est l'approvisionnement du canton en eau potable. L'eau potable est en effet la denrée la plus importante de notre alimentation. Elle est issue de ressources naturelles sises à Genève, principalement de nappes phréatiques et du lac Léman.

Garantir une eau potable de qualité et en quantité suffisante nécessite d'avoir un réseau d'approvisionnement et de distribution performant, mais également de gérer des conflits d'usage de cette ressource et de faire face à des défis environnementaux et sanitaires de plus en plus prégnants, comme le réchauffement climatique et la pollution.

La Cour des comptes a ainsi considéré que la gestion de l'eau potable présentait des enjeux importants pour le canton et, plus largement, pour l'agglomération du Grand Genève, d'un point de vue stratégique, politique, environnemental et financier.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : francois.paychere@cdc.ge.ch